

**VILLE DE GONFREVILLE L'ORCHER
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

Nombre de conseillers en exercice : 29

VCEU-2018-09-01 – Vœu présenté par le Conseil Municipal
Objet : **relatif au financement du sport : pour des moyens à la hauteur des ambitions affichées**

Service émetteur : Cabinet du Maire

Rapporteur : Monsieur BRUNEAU Alban

L'an Deux Mille dix huit, le 24 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur BRUNEAU Alban, Maire

Étaient présents : Madame BEKHEDDA Aline – Monsieur BEUZELIN Olivier – Monsieur BRUNEAU Alban – Monsieur COLLET Marc – Madame DOUMBIA Marie-Claire – Madame DUBOC Catherine – Madame DUBOSQ Fabienne – Madame FONTAINE Sandrine – Madame GAFFÉ Marion – Monsieur GARCIA Michel – Monsieur GUÉRIN Marc – Madame LABBÉ Pascale – Madame NGUYEN Marie (à partir de 19 h 30) – Madame NORDET Catherine – Monsieur OTT Martial – Monsieur PIMOR Fabrice – Monsieur ROLLAND Thierry – Madame RUSSO Julia

Absents ayant donné pouvoirs : Madame ATINAULT Katia pouvoir Monsieur GUÉRIN Marc - Madame BEGIN-BOIVIN Stéphanie pouvoir Madame DUBOSQ Fabienne - Monsieur IMZI Ahcène pouvoir à Monsieur GARCIA Michel - Monsieur LECOQ Jean-Paul pouvoir à Monsieur BRUNEAU Alban - Monsieur LEGOUT Gérard pouvoir à Monsieur ROLLAND Thierry – Madame LELLIG Béatrice pouvoir à Madame DOUMBIA Marie-Claire – Monsieur PELLETIER Cédric pouvoir à Monsieur PIMOR Fabrice - Monsieur PITTE Charles pouvoir à Monsieur COLLET Marc

Absents excusés : Madame FOISSEAU Andrée – Madame FOSSEY Christine - Madame HAUCHECORNE Sandra - Madame NGUYEN Marie (jusqu'à 19 h 30)

Secrétaire de séance : Madame GAFFÉ Marion

Il y a un an, notre pays était retenu pour organiser les Jeux Olympiques de 2024. Le Président de la République parlait alors d'une décision historique ouvrant une nouvelle page et invitant tout le pays à se mobiliser.

Il y a deux mois, l'équipe de France de football était sacrée championne du Monde et beaucoup y ont vu le signe d'une excellence nationale dans le domaine de la détection et de la formation des futurs champions.

Voilà deux exemples parmi tant d'autres, illustrant comment les politiques publiques dans notre pays, l'engagement opiniâtre du mouvement sportif, et à travers lui celui des milliers de dirigeants bénévoles, d'éducateurs, d'élus locaux ont fait du sport, de la pratique sportive, un enjeu de société et un vecteur d'émancipation et de cohésion.

À Gonfreville l'Orcher, consacrée ville la plus sportive de France en 2003, nous sommes partie prenante de cette dynamique avec un haut niveau d'équipements, un Office Municipal des Sports dynamique, une offre associative composée de 28 associations ou sections couvrant 23 disciplines, ou encore des équipes évoluant en championnats régionaux ou nationaux et composées de jeunes formés localement.

La mise en œuvre du dispositif Sport sur Ordonnance vient d'ailleurs prolonger plus encore cet engagement, la relation étroite entre la pratique sportive et la santé n'étant plus à démontrer.

Cet engagement nous le conduisons malgré des dotations budgétaires de l'État en baisse drastique et constante d'une part et, d'autre part, des obligations règlementaires et normatives de plus en plus contraignantes, donc coûteuses pour nos budgets.

Les gouvernements libéraux successifs poursuivent ainsi le grand écart entre les bonnes intentions affichées en terme d'importance du sport dans la société d'un côté et la réalité des politiques, notamment budgétaires, qu'ils lui appliquent de l'autre.

Mais aujourd'hui, après l'annonce de la feuille de route gouvernementale assignée au Ministère de la jeunesse et des sports pour 2019, ce grand écart risque de conduire au point de rupture.

Déjà l'année dernière, pour son premier budget, le gouvernement Macron-Philippe avait diminué de 67 millions les crédits pour le soutien au sport, entraînant par exemple pour la Normandie, un effondrement de 21 % de l'enveloppe des financements d'État.

Face au tollé soulevé par cette décision, il avait ensuite remis modestement et en catastrophe sur la table 5,6 millions uniquement pour aider les « clubs les plus en difficulté ».

Pour 2019, il est question d'une nouvelle baisse de 30 millions et la suppression de 1 600 postes d'ici 2022.

Sans compter les conséquences lourdes pour les clubs de la fin des contrats aidés, décision gouvernementale prise l'année dernière.

Il y avait en effet de quoi faire mettre K.O. la ministre remplacée depuis par une autre ancienne sportive de haut-niveau qui a fait savoir qu'elle n'entendait pas valider ces orientations. La suite nous le dira.

Dans cette attente, la menace que fait courir la politique gouvernementale sur le sport est si réelle que, une fois n'est pas coutume, la réaction qu'elle suscite est unanime et généralisée dans les milieux sportifs.

Le président du Comité national olympique et sportif, Denis Maseglia estimant que « Le monde sportif déchanté de voir que le sport est considéré comme une charge ».

Quant à l'économiste du sport Pierre Rondeau, il considère que « ces mesures sont en train de détruire le tissu même qui fait de la France un territoire et un pays d'excellence en matière sportive ».

Rappelons que le budget des sports a été divisé par deux depuis 1981 pour se limiter aujourd'hui à 0,25 % du budget national, 0,13 % si la feuille de route de Matignon se voit appliquée en l'état.

Ainsi, pendant que le sport business accroît ses profits, le sport de masse, le sport pour tous, et donc la formation, sont soumis à l'austérité et aux rationnements. Le ruissellement fonctionne visiblement à l'envers...

CONSIDÉRANT

- Les nouvelles baisses budgétaires et suppressions de postes envisagées par le gouvernement pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du projet de budget 2019.
- Les conséquences résultantes des précédentes baisses budgétaires opérées sur le budget 2018.
- Les baisses de dotation subies par les collectivités locales, et notamment les communes, qui peinent désormais à pouvoir entretenir les équipements sportifs et contribuer au financement des associations sportives.
- Que les communes ne sont plus en mesure de pouvoir compenser sur leur propre budget pour les raisons ci avant expliquées, le désengagement de l'État dans le soutien à la pratique sportive.
- Les réactions unanimes et généralisées du mouvement sportif français contre ces projets et les alertes qu'il lance sur les conséquences concrètes qu'entraîneraient ces décisions.
- Que le sport devrait être considéré une bonne fois pour toute comme un investissement au service de la population et de la jeunesse en particulier, de la santé, et non comme une charge que l'on rogne.
- Que le niveau de richesse de notre pays, en constante progression, comme celui de certaines fédérations ou ligues professionnelles ou encore les plus values dégagées par de grandes marques qui utilisent le sport comme vecteur commercial, permettent d'estimer que des politiques alternatives à ces baisses de crédit frappant le ministère de la jeunesse et des sports existent.
- Le haut niveau d'engagement de la Municipalité de Gonfreville l'Orcher pour soutenir l'accès au sport pour tous, la formation, les disciplines sportives et la vie des associations.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

DEMANDE

Au Président de la République et à son 1^{er} Ministre :

- De renoncer à leur projet de nouvelle diminution des crédits du ministère de la jeunesse et des sports.
- D'engager, en concertation avec le mouvement sportif Français et les élus locaux, une loi de programmation en faveur du sport adossé à des augmentations régulières des crédits du Ministère.

Adopté à l'unanimité.

Délibération conforme au registre des délibérations du conseil municipal de Gonfreville l'Orcher.

À Gonfreville l'Orcher, le 24 septembre 2018.

Le Maire,

Alban BRUNEAT

